

**MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
ES QUALITÉ DE SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :**

**9189-0558 QUÉBEC INC.
(EDF PLUS)**

TROUSSE D'INFORMATION

FÉVRIER 2026

ACHETEURS POTENTIELS

TABLE DES MATIÈRES

1. Avis de vente par appel d'offres.....	3
2. Conditions de vente.....	4
3. Lot n° 1 à 4 – Matériel roulant	7
4. Lot n° 5 – Conteneurs et équipements	19
5. Lot n° 6 – Pièces et accessoires d'entretien	21
6. Lot n° 7 – Machinerie et équipements	23
7. Lot n° 8 à 11 – Machineries diverses (sujettes à liens)	27
8. Lot n° 12 – Véhicule (sujet à liens).....	31
9. Lot n° 13 – Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles.....	33
10. Réception des offres.....	34
11. Formulaire d'offre	35

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES

9189-0558 QUÉBEC INC. (EDF PLUS)

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., en sa qualité de syndic autorisé en insolvabilité à la faillite de **9189-0558 QUÉBEC INC.**, sollicite par la présente des offres pour l'achat des biens suivants, en bloc, tel que décrits ci-dessous :

- Matériel roulant
- Conteneurs et équipements
- Pièces et accessoires d'entretien
- Machinerie et équipements
- Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles

INSPECTION DES BIENS

La visite des actifs se fera uniquement le sur demande de rendez-vous et nous vous invitons à communiquer avec **Mme Cynthia Sauvé de la firme Services FL au 450 437-6661 ou par courriel à info@servicesfl.com**. Pour de plus amples informations concernant le processus d'appel d'offre, vous pouvez également joindre **Mme Ashlay Kane-Renaud au 819 379-0133 (bureau) ou par courriel à ashlay.kane.renaud@mallette.ca**

CONDITIONS DE VENTE

L'acceptation de toute offre sera conditionnelle à l'approbation des créanciers garantis et des inspecteurs. Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges. Le syndic autorisé en insolvabilité n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus élevée ni quelconque soumissions que ce soit et se réserve le droit de disposer des biens de toutes autres manières prévues par la Loi . Le syndic autorisé en insolvabilité se réserve le droit de retirer tout lot de la vente à tout moment.

Les offres d'achat et toute vente en résultant sont en outre assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres. Les offrants ont la responsabilité d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

Les offres « en bloc » et les offres englobant plusieurs lots ou sous-lots doivent nécessairement indiquer la valeur attribuée à chacun. **Il est impératif que toute offre en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.**

Tout offre d'achat sera acceptée par écrit seulement.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « **OFFRE 9189-0559 QUÉBEC INC.** » et accompagnées d'un chèque, mandat poste ou confirmation du transfert bancaire au montant de **20%** de l'offre, établi à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. au 500, Place d'Armes, bureau 2600 à Montréal QC H2Y 2W2, jusqu'au 3^e jour de mars 2026 à 11 h 00**, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs par vidéoconférence en effectuant une demande de participation à soumissions@mallette.ca.

Les virements Interac ne seront pas acceptés. Toute offre accompagnée d'un tel mode de paiement sera jugée non conforme et rejetée.

Sylvain Lapointe, CPA, CA, CIRP, SAI
MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
2600-500, Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2W2
Téléphone : 514 395-0570 / Télécopieur : 514 395-0571

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE - IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY
OF:**

9189-0558 QUÉBEC INC. (EDF PLUS)

CONDITIONS DE VENTE - CONDITIONS OF SALE

Les conditions, réserves et modalités ci-après énumérées font partie intégrante de l'appel d'offres; toutes offres reçues et toutes ventes en résultant y sont assujetties. Il est de la responsabilité des acheteurs d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

The terms, conditions and reserves hereafter set forth form an integral part of the notice calling for tenders; all offers received and any sale resulting therefrom shall be subject to these terms and conditions. The tenderers have the responsibility to obtain a copy and thereof review them.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de refuser toutes et chacune des offres, et la plus haute offre ne sera pas nécessairement acceptée.
2. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu se réservent le droit de disposer des biens de toute autre façon prévue à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. Toute offre doit contenir une adresse à laquelle les communications relatives à l'offre pourront être transmises.
4. Les offres ne seront pas acceptées à moins d'être accompagnées d'un **dépôt d'au moins 20 %** du montant de l'offre, d'être scellées et de porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit le mot « **offre** » de même que le nom du dossier pour lequel les offres sont demandées.
5. Les dépôts seront promptement retournés aux acheteurs dont les offres n'auront pas été acceptées. Par ailleurs, tout acheteur qui retirerait son offre à tout moment avant qu'il reçoive avis du résultat des offres, verrait son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts minimums payés par l'acheteur au syndic autorisé en insolvabilité.
6. Les offres seront acceptées en présumant que l'acheteur a examiné les biens offerts en vente, qu'il s'est fié entièrement et seulement à son examen et enquête et à son propre jugement, et **aucune garantie n'est donnée** ou ne peut être sous-entendue ou présumée quant à la quantité, la description, la qualité, la nature ou l'état des biens de quelque manière que ce soit.

GENERAL CONDITIONS

1. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to refuse any and all tenders and the highest tender shall not necessarily be accepted.
2. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to dispose of the assets in any other manner provided for under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.
3. Each tender must contain an address to which a correspondence relative to the offer may be sent.
4. Tenders will not be accepted unless they are accompanied by a **deposit of at least 20%** of the offer and are sealed and clearly marked on the face of the envelope with the word "**tender**" followed by the name of the bankrupt estate or the file for which the tenders have been called.
5. The tender deposits will be promptly returned to the unsuccessful tenderers. On the other hand, in the event a tenderer withdraws his tender at any time before he receives notification of the decisions made in respect of the tenders, the deposit of such tenderer shall be forfeited as minimum liquidated damages paid by the tenderer to the Trustee.
6. Tenders will be accepted on the basis that the tenderer has inspected the assets offered for sale, and has relied entirely and solely upon his own inspection, investigation and judgment, and is purchasing on the basis that there are **no representations, warranties** and conditions, expressed or implied in any manner whatsoever as to the quantity, the description, quality, nature or condition of the assets.

7. Toutes les taxes de vente et autres droits pouvant être exigibles en rapport avec la vente seront payés par l'acheteur en sus du prix d'achat, sauf dispositions contraires clairement énoncées dans l'offre.
8. Les adjudicataires doivent prendre possession des biens, autres que les immeubles, **à leurs frais**, dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur offre, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
9. Les adjudicataires doivent payer le solde dû sur l'achat des biens dans les **cinq (5) jours de la date d'acceptation** de leur offre ou avant d'en prendre possession, selon celle des deux dates qui survient en premier lieu, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
10. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer aux exigences des articles 8 et 9 ci-dessus, il doit assumer toutes dépenses additionnelles encourues par l'actif en raison de son défaut.
11. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de payer les dépenses additionnelles mentionnées à l'article 10 ci-dessus, le syndic autorisé en insolvabilité peut révoquer l'acceptation de l'offre et confisquer le dépôt à titre de dommages-intérêts minimums.
12. Lorsqu'une offre est assujettie à une condition, l'offre doit énoncer le montant de l'offre si cette condition est acceptée par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, et le montant de l'offre si la condition n'est pas acceptée.
13. Lorsqu'une offre est assujettie à une ou plusieurs conditions et que l'offre ne mentionne qu'un montant; ce montant sera considéré comme étant le montant de l'offre si la ou les conditions énoncées dans l'offre ne sont pas acceptées par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu.
14. Le syndic autorisé en insolvabilité demeurera propriétaire des biens visés par l'offre jusqu'à paiement intégral du prix de vente et de toutes les taxes applicables par l'acheteur.
15. S'il y a une offre de vendre pour le compte de l'actif, toutes les conditions ici énumérées s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, et une garantie de réalisation nette minimum pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.
7. Any and all sales taxes and/or levies payable in connection with the sale shall be payable by the purchaser in addition to the purchase price, unless clearly indicated otherwise in the tender.
8. Successful tenderers shall take possession of the assets, other than real property, **at their own expense**, within five (5) days of the date of the acceptance of their offer, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
9. Successful tenderers shall pay the balance due on the purchase of assets, other than real property, **within five (5) days of the date of acceptance** of their offer, or prior to taking possession, whichever first occurs, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
10. Where a successful tenderer does not comply with Sections 8 and 9, he shall pay all additional costs incurred by the estate by reason of his noncompliance therewith.
11. Where the successful tenderer fails to pay the additional expenses referred to in Section 10 above, the Trustee may revoke the acceptance of the offer and forfeit the deposit as minimum liquidated damages.
12. Where a tender is subject to a condition, the tender shall state both the amount of the tender if the condition is accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, and the amount of the tender if the condition is not accepted.
13. Where a tender is subject to one or more conditions and the tender states only one amount; that amount shall be considered to be the amount of the tender if the condition or conditions mentioned in the tender are not accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any.
14. Title to the property covered by the tender shall remain with the Trustee until payment in full of the purchase price and of all applicable taxes by the purchaser.
15. Where an offer to sell on behalf of the estate is made, the conditions herein mentioned apply to the offer, with such adjustments as the circumstances require, and a net guaranteed minimum return to the estate must be stated in the offer.

16. L'offre, son acceptation et les présentes conditions de vente, lesquelles seront réputées faire partie intégrante de l'offre, constitueront un contrat de vente qui liera les parties. L'acheteur continuera d'être lié par ces conditions nonobstant l'exécution d'un contrat ou acte de vente distinct.
17. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de renoncer à toutes et chacune des présentes conditions.

CONDITIONS SPÉCIALES

18. Les biens seront vendus dans « **l'état et la situation où ils se trouvent** » sans aucun ajustement ni responsabilité de la part du syndic autorisé en insolvabilité.
19. Si, pour quelque raison, le syndic autorisé en insolvabilité était incapable de livrer à l'acheteur un bien ou une catégorie quelconque de biens, le syndic autorisé en insolvabilité pourra, à sa seule discrétion, soit révoquer son acceptation de l'offre, soit convenir avec l'acheteur et avec l'accord du créancier garanti et des inspecteurs, s'il y a lieu, d'une somme à être appliquée en réduction du prix de vente.
20. Les offres pourront être faites en utilisant le formulaire prévu à cette fin dont des exemplaires seront disponibles lors de l'inspection ou en s'adressant au bureau du syndic autorisé en insolvabilité.
21. **L'acheteur sera responsable de tous dommages causés aux locaux** et à l'immeuble en raison du démantèlement et/ou du déménagement des biens et de son occupation des lieux, et tiendra le syndic autorisé en insolvabilité indemne de toutes réclamations ou recours qui pourraient être exercés contre lui en rapport avec tels dommages.
22. Les offres « en bloc » et les offres englobant plusieurs lots ou sous-lots doivent nécessairement indiquer la valeur attribuée à chacun. ***Il est impératif que toute offre en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.***

En cas de différence entre la version anglaise et française, cette dernière a prédominance sur toute autre version.

16. The tender and the acceptance thereof, together with these conditions of sale, which shall be deemed to form part of such tender, shall constitute a binding agreement of purchase and sale. These conditions shall survive the execution of any subsequent separate deed of sale.
17. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to waive any or all of the foregoing conditions.

SPECIAL CONDITIONS

18. The assets will be sold on an « **as is and where is basis** » without any adjustments or responsibility on the part of the Trustee.
19. Should, for any reason, the Trustee be unable to deliver to the purchaser an asset or a category of assets, the Trustee, in his sole discretion, may either revoke his acceptance of the tender, or agree with the purchaser to a reduction of the sale price in such amount as the secured creditor and the inspectors, if any, will approve.
20. Tenders may be submitted using the standard form of tender, copies of which will be available at the time of the inspection and from the Trustee's office.
21. **The purchaser shall be responsible for all damages caused to the premises** and to the building as a result of dismantling and/or moving of the assets and of his occupation of the premises, and shall hold the Trustee harmless from any claims and recourses which may be brought against him in respect of such damages.
22. Tenders "en bloc" and tenders comprising several lots or sub-lots must necessarily indicate the value attributed to each lot or sub-lot. ***It is imperative that any "en bloc" tender or any tender including these lots or sub-lots indicate the value attributed to each lot or sub-lot.***

In case of discrepancy between the English and French version, the French version has priority over any other.



LOT 1

VÉHICULE

GMC Savana, 2018

Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6
(Voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

FOURGONNETTE - GMC - SAVANA - 2018

LOT 1

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
1-1	1	<u>Fourgonnette</u> Marque : GMC Modèle : SAVANA 2500 NIV : 1GTW7AFG8J1288670 Année : 2018 Odomètre : N/D Moteur : 6.0 L - V8 Transmission : AUTOMATIQUE Couleur : BLANC - LETTRÉ Plaque : FPT8693 Immatriculation : RÉPARATIONS LIFTRAC INC. Équipement : - Rangement et séparateur RANGER - Étagères et outillage Note : Reconstruit	



LOT 2

VÉHICULE

Dodge Sprinter 3500, 2006

**Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6
(Voir la liste suivante)**

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : Entrepasé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

CAMION CUBE - DODGE - SPRINTER - 2006

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
2-1	1	<u>Camion cube</u> Marque : DODGE Modèle : SPRINTER 3500 NIV : WDXBD944365910096 Année : 2006 Odomètre : N/D Moteur : 2.7 L - DIESEL Transmission : AUTOMATIQUE Essieux : SIMPLE, ROUES DOUBLES Couleur : BLANC Plaque : L626506 Immatriculation : N/D Équipement : - Compresseur - Contenu en outillage et pneus usagés Note 1 : Pas de clé Note 2 : Non fonctionnel	



LOT 3

VÉHICULE

Ford Transit 350, 2016

**Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6**

(Voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : Entrepasé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

CAMION CUBE - FORD - TRANSIT 350 HD - 2016

LOT 3

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
26-007	1	<u>Camion cube</u> Marque : FORD Modèle : TRANSIT 350 HD NIV : 1FDBF8ZV6GKA42607 Année : 2016 Odomètre : 149 971 KM Moteur : 3.2 L - TURBO (DIESEL) Transmission : AUTOMATIQUE Essieux : SIMPLE Suspension : GVWR/PNBV : 4491 KG Couleur : BLANC Plaque : FLK5862 Immatriculation : Compagnie Crédit Ford du Canada Immatriculation : 9189-0558 Québec Inc. - Boite fermée de 16' FRS Équipement : - Caméra de recul Note 1: 2 Clés - 1 seule de fonctionnelle Note 2: - Témoin moteur allumé - Moteur part et éteint lors du démarrage	



LOT 4

MATÉRIEL ROULANT DIVERS

Chariots élévateurs, nacelles, etc.

Situé au 1965, rue Thomas Edison à Terrebonne
et

Entreposé chez Services FL

au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6

(Voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : MULTIPLES
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MATÉRIEL ROULANT

LOT 4

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
4-1	1	Chariot élévateur télescopique Marque : SKYTRAK Modèle : 9038 Série : Non disponible Unité : 5537 Entreposé chez Services FL		
4-2	1	Godet pour MERLO Marque : TREEMME Capacité : 1350 dm³ Série : 0932800605 Année : 2020 Entreposé chez Services FL		
4-3	1	Chariot élévateur télescopique Marque : MERLO Modèle : P40.14K Série : B6108863 Année : 2006 Situé au 1965 rue Thomas Edison, Terrebonne (QC) J6Y 2A5 Note : problème mécanique		
		OMIS		
		OMIS		

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : MULTIPLES
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MATÉRIEL ROULANT

LOT 4

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
		OMIS		
		OMIS		
		OMIS		
4-4	1	Chargeur sur roues Marque : KUBOTA Modèle : R420S Série : R420S-10252 <i>Entreposé chez Services FL</i>		
		OMIS		

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : MULTIPLES
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MATÉRIEL ROULANT

LOT 4

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
4-5	1	Chariot élévateur télescopique Marque : MANITOU Modèle : MLT 741120L SU Série : 2223202 Année : 2007 Situé au 1965 rue Thomas Edison, Terrebonne (QC) J6Y 2A5 Note : problème mécanique	
4-6	1	Plateforme élévatrice Marque : SNORKEL Modèle : S3370RT Série : S3370RT-04-2300700016 Année : 2023 Entreposé chez Services FL	
4-7	1	Plateforme élévatrice Marque : SKYJACK Modèle : SJ8841 Série : 40000686 Situé au 1965 rue Thomas Edison, Terrebonne (QC) J6Y 2A5 Note : problème mécanique	
4-8	1	Chariot élévateur Marque : AUSA Modèle : C251HX4 Série : UA102430C00091783 Année : 2022 Entreposé chez Services FL	
4-9	1	Nacelle élévatrice télescopique Marque : JLG Modèle : 660SJ Série : 030076848 Année : 2004 Situé au 1965 rue Thomas Edison, Terrebonne (QC) J6Y 2A5 Note : problème mécanique	

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : MULTIPLES
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MATÉRIEL ROULANT

LOT 4

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
4-10	1	Nacelle élévatrice télescopique Marque : SNORKEL Modèle : TB66J Série : TB66J-04-000023 Année : 2014 <i>Entreposé chez Services FL</i>	
		OMIS	
4-11	1	Nacelle élévatrice télescopique Marque : JLG Modèle : 600S Série : 0300141116 Année : 2010 <i>Entreposé chez Services FL</i>	
4-12	1	Nacelle élévatrice télescopique Marque : JLG Modèle : 860SJ Série : 0300077224 Année : 2004 <i>Entreposé chez Services FL</i>	
4-13	1	Godet pour MERLO Marque : TREEMME Capacité : 2500 dm ³ Série : 0834530276 <i>Entreposé chez Services FL</i>	

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : MULTIPLES
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MATÉRIEL ROULANT

LOT 4

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
4-14	1	Chariot élévateur Marque : TOYOTA Modèle : 7FGCU25 Série : 60879 Entreposé chez Services FL	
4-15	1	Chariot élévateur au diesel Marque : AUSA Modèle : C 251 H /X4 Série : UA102430A00090725 Entreposé chez Services FL	
4-16	1	Nacelle télescopique Marque : JLG Modèle : 1500SJ Série : 0300149539 Entreposé chez Services FL	
4-17	1	Nacelle télescopique Marque : GENIE Modèle : ZX-135/70 Série : ZX13514-2364 Année : 2014 Situé au 3140 rue Joseph Monier, Terrebonne (QC) J6X 4R1 Note : problème mécanique	



LOT 5

CONTENEURS ET ÉQUIPEMENTS

Situé au 140, rue des Entreprises à Ste-Anne-des-Plaines
(voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

CONTENEURS ET ÉQUIPEMENTS

LOT 5

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
5-1	1	Conteneur maritime ± 40 pieds Note : Avec son contenu en pièces et équipements	
5-2	1	Conteneur maritime ± 40 pieds Note : Avec son contenu en pièces et équipements	
5-3	1	Ensemble de mobilier et équipements appartenant à l'entreprise, abandonnés à l'extérieur	



LOT 6

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN

Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6
(voir la liste suivante)



DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS

ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2

LOCALISATION : Entrepasé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : MULTIPLES

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN

LOT 6

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
6-1	1	Ensemble de pièces et accessoires d'entretien pour équipements d'élévation, nacelles, échafaudage hydraulique, chariot élévateur, chariots télescopiques et autres.	





LOT 7

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS

Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6
(voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS

ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2

LOCALISATION : Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : MULTIPLES

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS

LOT 7

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
7-1	1	Soudeuse Marque : MILLER Modèle : INTELLIWELD 650	
7-2		<u>Ensemble d'équipements, comprenant :</u> -1 Cabinet de pièces avec chariot à cylindre -8 Chaises pliantes	
7-3	1	Soudeuse génératrice Marque : MOSA Modèle : MSG200EL Série : 1013398083	
7-4	1	Ensemble de moteurs et pièces, assorti	
7-5		<u>Ensemble d'équipements, comprenant :</u> -1 Assortiment de moppes, seau et bidons, assorti -1 Set de câbles de survoltage	

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS

ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2

LOCALISATION : Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : MULTIPLES

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS

LOT 7

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
7-6	1	Coffre d'outils sur base		
7-7	1	Soudeuse Marque : HOBART Modèle : T 225		
7-8	2	Manettes pour équipements de construction		
7-9	1	Pompe hydraulique Marque : KEBEC HYDRAULIQUE		
7-10	1	Attache selette Marque : CURT Modèle : ES		

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : MULTIPLES

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS

LOT 7

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
7-11	1	Imprimante tout-en-un Marque : BROTHER Modèle : MFC-L3750CDW	



LOT 8

OMIS





LOT 9

OMIS





LOT 10

OMIS





LOT 11

OMIS





LOT 12



VÉHICULE

Ford Transit 350 HD, 2021

Sujet à liens – Compagnie Crédit Ford du Canada
Entreposé chez Services FL
au 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (QC) J7J 2B6
(Voir la liste suivante)

DOSSIER : 9189-0558 QUÉBEC INC. f.a.s. EDF PLUS
ADRESSE : 140 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 1L2
LOCALISATION : Entrepasé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : COMPAGNIE CREDIT FORD DU CANADA, n° inscription 21-0406648-0001

CAMION CUBE - FORD - TRANSIT 350 HD - 2021

LOT 12

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
25-530	1	<u>Camion cube</u> Marque : FORD Modèle : TRANSIT 350 HD NIV : 1FDBF6ZGXMKA09689 Année : 2021 Odomètre : 140 709 KM Moteur : 3.5 L - ECOBOOST Transmission : AUTOMATIQUE - 10 VITESSES Essieux : SIMPLE Suspension : GVWR/PNBV : 4491 KG Couleur : BLANC - LETTRÉ Plaque : FRP4214 Immatriculation : 9189-0558 Québec Inc. Équipement : - Boite fermée de 16' FRS - Caméra de recul Note 1: 1 Clé Note 2: - Pare-brise fissuré - Parechoc avant craqué	



LOT 13



DROITS DU SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ DANS LES ACTIFS INTANGIBLES

Tous les droits du Syndic autorisé en insolvabilité, s'il y en a, relativement aux éléments suivants :

- Nom de l'entreprise;
- Site internet;
- Liste de clients;
- Numéro de téléphone;
- Tout autre élément d'actifs intangibles autre que ceux susmentionnés.

RÉCEPTION DES OFFRES

3 MARS 2026 à 11 H 00

Les offres scellées portant au recto de l'enveloppe la mention « **OFFRE – 9189-0558 QUÉBEC INC.** » et accompagnées d'un chèque visé, d'une traite bancaire ou d'un virement bancaire au montant de **20 %** de l'offre, établi à l'ordre de la firme soussignée, seront reçues au bureau de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.** au **500, Place d'Armes, bureau 2600 à Montréal QC H2Y 2W2**, jusqu'au **3^e jour de mars 2026 à 11 h 00**, heure à laquelle les offres seront ouvertes en présence des acheteurs.

Les virements Interac ne seront pas acceptés. Toute offre accompagnée d'un tel mode de paiement sera jugée non conforme et rejetée.

FORMULAIRE D'OFFRE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
9189-0558 QUÉBEC INC. (EDF PLUS)

À : **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**

2600-500 Place d'Armes

Montréal QC H2Y 2W2

Téléphone : 514 395-0570

Télécopie : 514 395 0571

Courriel : soumissions@mallette.ca

1. **NOM DE L'ACHETEUR :** _____

2. **ADRESSE DE L'ACHETEUR :** _____

3. **NUMÉRO D TÉLÉPHONE :** _____

4. **NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR :** _____

5. **COURRIEL :** _____

6. Le soussigné reconnaît avoir reçu et examiné les Conditions de Vente dans l'affaire susdite, et reconnaît que le présent appel d'offres visant les actifs ci-dessous mentionnés a été fait conformément auxdites Conditions et le soussigné accepte d'y être lié comme si celles-ci étaient énoncées dans la présente offre comme y faisant partie intégrante.

7.

LOT	DESCRIPTION	PRIX OFFERT (\$)
1	Véhicule GMC Savana, 2018	
2	Véhicule Dodge Sprinter 3500, 2006	
3	Véhicule Ford Transit 350 HD, 2016	

4	Matériel roulant divers	
4-1	Chariot élévateur SKYTRAK	
4-2	Godet pour MERLO - TREEMME	
4-3	Chariot élévateur MERLO	
4-4	Chargeur sur roues KUBOTA	
4-5	Chariot élévateur MANITOU	
4-6	Plateforme élévatrice SNORKEL	
4-7	Plateforme élévatrice SKYJACK	
4-8	Chariot élévateur AUSA	
4-9	Nacelle élévatrice télescopique JLG	
4-10	Nacelle élévatrice télescopique SNORKEL	
4-11	Nacelle élévatrice télescopique JLG	
4-12	Nacelle élévatrice télescopique JLG	
4-13	Godet pour MERLO - TREEMME	
4-14	Chariot élévateur TOYOTA	
4-15	Chariot élévateur diesel AUSA	
4-16	Nacelle élévatrice télescopique JLG	
4-17	Nacelle élévatrice télescopique GENIE	
5	Conteneurs et équipements Lot divers	
6	Pièces et accessoires d'entretien Lot divers	
7	Machinerie et équipements Lot divers	
8	OMIS	
9	OMIS	
10	OMIS	
11	OMIS	
12	Véhicule – Compagnie Crédit Ford du Canada Ford Transit 350 HD, 2021	
13	Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles	
	TOTAL	

8. CONDITIONS SPÉCIALES :

9. Le soussigné remet avec la présente offre, un chèque visé, mandat poste ou confirmation du transfert bancaire à l'ordre de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, représentant vingt pourcent (20 %) de l'offre

FAIT à _____ en date du _____

Nom de l'acheteur

Par : Signature autorisée